

fique pour choisir un gouvernement et effectuer la transition à l'indépendance. J'ai été heureux de représenter le Canada aux cérémonies d'indépendance du Zimbabwe et d'avoir l'occasion de rencontrer le Premier ministre Mugabe. Sur le plan diplomatique, nous avons amorcé les préparatifs pour établir une mission à Salisbury. Le premier membre de l'équipe avancée y est déjà et nous prévoyons que notre Haut commissariat et notre Haut commissaire résident seront en place au début de novembre. Entre-temps, notre haut commissaire en Zambie sera accrédité auprès du Zimbabwe; il a d'ailleurs déjà entamé des discussions sur l'aide au développement avec les autorités zimbabwéennes.

J'aimerais pouvoir rapporter des progrès semblables en Namibie. Bien que toutes les parties aient accepté en principe le plan de règlement que l'Occident avait élaboré à l'ONU afin de mettre fin à l'occupation illégale de l'Afrique du Sud, les négociations n'ont encore abouti à aucune entente sur sa mise en oeuvre. Il y a eu certains progrès, notamment sur des points techniques, et ce plan continue d'offrir les meilleures chances de succès d'un règlement négocié. Nous croyons qu'il est dans l'intérêt de toutes les parties, y compris l'Afrique du Sud. En fin de compte, il s'agit d'une question de volonté politique. Le Canada continue de s'occuper activement de ce dossier par le rôle qu'il joue aux côtés de la France, de l'Allemagne de l'Ouest, du Royaume-Uni et des États-Unis au sein du groupe dit "de contact".

Questions  
humanitaires  
a) Réfugiés

Les guerres et les bouleversements en Afghanistan et en Indochine ont ajouté dramatiquement au problème mondial des réfugiés. Depuis 1975, environ 1 750 000 réfugiés ont fui le Vietnam, le Cambodge et le Laos. Même si le nombre des réfugiés de la mer vietnamiens a considérablement diminué au cours des derniers mois, il ne faut pas écarter la possibilité d'une recrudescence de l'exode. Les camps des Nations Unies en Thaïlande comptent quelque 130 000 réfugiés venus par voie terrestre du Cambodge et de la Thaïlande, et des dizaines de milliers d'autres s'entassent dans des camps temporaires le long de la frontière entre ces deux derniers pays. Quelque 700 000 Afghans, voulant échapper à la guerre, se sont rendus au Pakistan et l'on craint que ce nombre dépasse un jour le million de personnes. On estime à environ quatre millions le nombre de réfugiés africains et le problème est particulièrement critique dans la Corne de l'Afrique.

Le Canada a contribué pour \$15 millions aux fonds de secours pour les réfugiés cambodgiens par l'entremise de diverses organisations gouvernementales et non gouvernementales. Nous avons entrepris un programme visant la réinstallation de 60 000 réfugiés indochinois en 1979 et 1980 au coût de \$125 millions. Le Canada affecte par ailleurs \$2 400 000 aux programmes destinés aux réfugiés afghans, \$2 millions au programme panafricain de la Croix-Rouge internationale et \$600 000 à la campagne lancée par le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en vue du rapatriement des réfugiés de l'ancienne Rhodésie.

b) Prise d'otages

Le 17 décembre 1979, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait à l'unanimité une convention sur la prise d'otages. Cet instrument a maintenant été ratifié par 17 pays, dont le Canada; son entrée en vigueur exige sa ratification par 22 pays. Les mesures législatives nécessaires à son application sont maintenant en voie de préparation et seront présentées durant la présente session du Parlement. La Convention